



**FSU - 95**

CTSD du 18 juin 2015

## Déclaration liminaire de la FSU95

**Madame l'inspectrice Académique, Directrice des Services de l'Education Nationale du Val d'Oise, Mesdames, Messieurs**

Nous sommes réunis pour un CTSD devant traiter ce matin des ajustements de rentrée pour le premier degré et de l'assistance éducative pour le second degré cet après-midi.

Ce CTSD se tient dans un contexte particulier, celui où l'immense majorité des enseignants se sent bafouée dans ses pratiques professionnelles par un gouvernement qui refuse de l'écouter.

Les dernières réformes – réforme Chatel du lycée, réforme de l'évaluation des langues au baccalauréat, réforme des rythmes dans le 1<sup>er</sup> degré, réforme de l'éducation prioritaire ... - n'ont jamais fait l'objet de la moindre évaluation sérieuse. Elles ont pourtant bouleversé nos pratiques quotidiennes, générant le plus souvent et pour le moins une fatigue largement accrue pour les personnels.

Pire, elles se trouvent prolongées par la réforme du collège ! L'application des clauses de l'Accord Général du Commerce des Services de l'Organisation Mondiale du Commerce introduisant la privatisation des Services semble être la seule feuille de route du gouvernement en matière de politique éducative : casser l'existant afin de faire le lit du privé !

Le programme PISA n'a pas plus de validité scientifique que le classement de Shanghai pour les universités, il serait donc fallacieux d'en faire un guide des réformes à mener, d'autant que les réformes menées depuis une quinzaine d'année ne semble qu'accélérer la dégringolade de notre système scolaire. Et pourtant les gouvernements se cachent derrière ces comparaisons internationales afin de justifier des réformes calamiteuses.

La Ministre de la Fonction Publique a reçu les organisations syndicales le 16 juin 2015 au sujet la rémunération et des grilles salariales. Les négociations sont engagées depuis le printemps 2014. Nous sommes à un tournant grâce à la pression que nous avons exercée. Le courrier unitaire au Premier ministre a permis d'infléchir les propositions faites. Le gouvernement a entendu la nécessité de prendre en compte plusieurs des points de vue portés : la question des débuts de carrière, le déroulement des carrières, la nécessité de raccourcir le calendrier de mise en œuvre, la prise en compte de la filière sociale.

Les propositions du 16 juin peuvent relancer la négociation, les mesures mises sur la table ouvrent une dynamique un peu nouvelle. Bien entendu, nous avons besoin d'un examen plus précis des nouvelles propositions. Car tout n'est pas réglé : Appréciation globale des grilles, il y a des questions posées qui doivent recevoir des réponses comme celle du doctorat et du A+ ; toutes les qualifications doivent être reconnues ; La question du calendrier : rien avant 2017 ; or le ministère avait évoqué une possibilité sur 2016. La FSU demande un rendez-vous salarial inscrit pour 2016 ; s'il permet de discuter sur l'évolution du point d'indice, ce serait une avancée importante.

Néanmoins la FSU reste vigilante. Des propositions portant sur la rénovation des grilles de rémunération ont été avancées par la ministre : transformation des primes et indemnités en points d'indice, ajout de points d'indices supplémentaires. Pour la FSU, les propositions restent insuffisantes et surtout le calendrier des

mesures est inacceptable (mise en œuvre des premières mesures en 2018 et échelonnement jusqu'à 2022). Cela ne répond pas à la revendication légitime d'augmentation immédiate des salaires des fonctionnaires, qui passe notamment par l'octroi de 50 points d'indices pour tous comme nous le revendiquons. Non seulement, il est prévu que l'amplitude de carrière s'allonge de 30 à 35 ans, mais les grilles ne sont pas refondues et ne permettent pas un déroulement de carrière en un seul grade que nous exigeons. Il est même question de créer un 3<sup>ème</sup> grade, le GRAF qui est inégalitaire et ne concernera qu'une infime partie des personnels. Il ne répond pas non plus à la demande de revalorisation de nos métiers. C'est inacceptable. Les négociations s'inscrivent dans une logique d'austérité budgétaire et d'absence de perspectives ambitieuses de reconstitution globale des grilles.

Il est urgent de mettre un terme au gel de la valeur du point d'indice, d'ouvrir de véritables négociations salariales dans la fonction publique et d'envisager une mesure compensatoire de rattrapage des pertes subies depuis des années.

Les organisations syndicales de la fonction publique (FSU, CGT, FO, Solidaires, FAFP) qui ont appelé aux mobilisations du 9 avril dernier, ont adressé un courrier au président de la République l'interpellant sur les conséquences des politiques menées jusqu'à présent sur la fonction publique et ses agents, en termes d'emplois, de salaires, de conditions de travail. Ces fédérations condamnent le gel des traitements des fonctionnaires depuis 2010, la diminution des mesures catégorielles qui, avec l'augmentation des retenues pour pension, engendre une baisse sans précédent du pouvoir d'achat qui ôte toute attractivité à l'emploi public.

La crise de recrutement qui touchait les concours 2012-2013-2014 risque de perdurer pour cette session 2015. Les IA-DASEN ont eu largement recours aux contractuels. La FSU demande de recalibrer le volume de la Liste Complémentaire et la possibilité pour les académies déficitaires de recourir à la liste complémentaire d'autres académies sur la base du volontariat. Par ailleurs, la FSU rappelle son opposition à toute mesure qui amènerait les étudiants à être des moyens d'enseignement, à la dégradation des contenus et des conditions de formation et à la mise en place de sous concours.

La FSU porte des revendications pour répondre à la crise de recrutement (véritables pré-recrutements, amélioration des conditions de formation et d'entrée dans le métier, stage ne dépassant pas le tiers-temps, moyens pour les ESPE...).

Avec sa tribune « Formation initiale des enseignants et CPE : Il y a urgence à redresser la barre ! », la FSU poursuit son action pour obtenir une remise à plat de la réforme de la formation initiale des enseignants.

Dans le même temps, la cour des comptes vient de pointer le retard de la France sur la Formation Continue des enseignants par rapport aux autres pays de l'OCDE. Les annonces de la ministre concernant le renforcement de la formation continue ne sont pas crédibles. Aucun moyen n'est en effet dégagé pour permettre aux collègues de bénéficier de stages de Formation Continue remplacés.

Par ailleurs, les remontées que nous avons des AVS-AESH - ou autres CUI sont préoccupantes. Il semble que les moyens de la MDPH seront beaucoup trop limités pour faire face aux besoins. De nombreux jeunes en situation de handicap risquent de ne pas être accompagnés au détriment des équipes en places dans les écoles et les EPLE. Et que dire de la situation faite aux personnels exerçant ces missions ! Elle est proprement inadmissible. De nombreux EVS affectés pour partie dans les écoles primaires sur des missions d'assistance administrative à la direction d'école et d'accompagnement des élèves en situation de handicap, missions indispensables au bon fonctionnement de l'école, voient leurs contrats arriver à échéance. La FSU demande que les mesures nécessaires soient prises pour le renouvellement de ces derniers. D'une manière générale, l'Ecole ne peut pas continuer à fonctionner avec des contrats précaires qui rendent toujours incertaine la pérennité de missions importantes et sont des impasses pour les personnels. Dans la continuité du groupe de travail sur la professionnalisation des AVS - Handicap, il est indispensable d'ouvrir très rapidement des discussions sur la création de nouveaux métiers statutaires correspondant aux besoins apparus dans les écoles au fil des années : assistance administrative à la direction, aide à l'encadrement des élèves, à la documentation via les BCD notamment, à la maintenance informatique...

La loi Handicap du 11 février 2005 vient d'avoir dix ans. La scolarisation de tous les élèves, quelle que soit leur situation, est un droit fondamental, mais celle-ci ne peut se faire correctement sans un accompagnement des équipes, une formation, des moyens spécialisés et des dispositifs adaptés. Trop d'enseignants sont en souffrance et laissés seuls face aux difficultés. La FSU rappelle également son exigence de la création d'un

statut de la fonction publique pour les AVS qui doivent bénéficier d'une formation de qualité et d'un temps plein.

### **Dans le premier degré**

Dans le 1<sup>er</sup> degré, une annonce ministérielle chasse l'autre, avec en toile de fond l'idée que l'école doit régler tous les problèmes de la société. Pendant que la ministre occupe assidûment l'espace médiatique, la refondation promise n'est pas vécue au quotidien et les enseignantes et enseignants voient leurs conditions de travail se dégrader. Il y a pourtant urgence à répondre à leurs revendications et à réellement transformer l'école. Alors que les **conditions de travail deviennent toujours plus difficiles** et les **droits des personnels de plus en plus limités**, les dotations prévues dans le cadre de la carte scolaire 2015 ne répondent pas aux nécessités de la hausse des effectifs, de la mise en place des nouveaux dispositifs, des besoins pour l'ASH (Rased, référents), du remplacement...

La réforme des rythmes a également des conséquences négatives sur les conditions de travail et de vie des enseignants. Cette réforme a déstabilisé les écoles et leurs personnels pouvant engendrer des problèmes de concentration des élèves et n'ayant pas d'effets positifs sur les apprentissages. Le SNUipp avec la FSU continue d'exiger une remise à plat de cette réforme et lance, par ailleurs, une étude nationale sur la fuite des élèves vers le privé liée à la réforme des rythmes.

Dans le même temps, le dispositif des APC, hors temps de classe, ne répond pas au traitement de la difficulté scolaire. Le SNUipp avec la FSU demande la fin des APC et le retour à un temps de concertation institutionnalisé dans l'emploi du temps régulier des écoles.

La difficulté scolaire doit se traiter en équipe avec des réseaux d'aide complets, c'est pourquoi, nous dénonçons fermement le gel de 9 postes E restés vacants à l'issue du mouvement. Comment comprendre la création de 6 postes E à titre définitif pour ensuite en geler 9 ?

Les directeurs et directrices d'écoles attendent des propositions concrètes. Dès l'ouverture des discussions sur la direction d'école, le SNUipp-FSU a porté la question de l'allègement des tâches administratives. La circulaire ministérielle se limite à des annonces généralistes (vade-mecum juridique, aménagements annoncés sur BE1d et Affelnet, expérimentation d'un réseau social). Les groupes de travail départementaux sur la simplification administrative ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux. Ils doivent se traduire par des mesures concrètes d'allègement de travail.

Le projet des programmes du primaire des cycles 2 et 3 a été soumis à « consultation ». Plus de 40 pages par cycle sans compter les annexes à télécharger et à s'approprier sur le temps libre : les conditions d'une véritable consultation n'ont pas été réunies. Donner du temps aux enseignants pour travailler à l'analyse de leur objet de travail, c'est reconnaître la pertinence de leur expertise.

De même, les nouveaux programmes d'Enseignement moral et civique (EMC), même s'ils présentent une évolution positive par rapport à ceux de 2008, ne sont pas opérationnels et pas suffisamment aboutis pour une mise en œuvre à la rentrée: les grilles horaires inconnues, des repères pédagogiques et de progressivité pas assez clairs ...

Il est regrettable que le ministère impose un texte pour la rentrée prochaine avec le seul souci d'afficher dans les médias un changement de programme comme une réponse aux attentats de janvier dernier.

Le SNUipp-FSU a demandé que ces programmes qui prendront effet à la rentrée 2015, soient retravaillés pour être opérationnels à la rentrée 2016 et prennent toute leur place dans l'ensemble des nouveaux programmes qui sont en cours d'élaboration.

### **Dans le Second Degré**

**Dans le Second Degré**, la mobilisation contre cette réforme du collège rejetée très majoritairement par la profession mais aussi par l'opinion publique, reste d'actualité. Le ministère aura beau continuer à trafiquer les chiffres de grévistes en utilisant l'application MOSART, les professeurs étaient encore pour un tiers

d'entre eux en grève jeudi dernier après une mobilisation très majoritaire le 19 mai. La ministre et le gouvernement doivent comprendre le message des personnels qui ne demandent pas à être rassurés, mais entendus ! L'intersyndicale menée par le SNES-FSU et le SNEP-FSU demande l'abrogation du décret et de l'arrêté du 20 mai pour enfin permettre d'ouvrir un vrai dialogue sur une réforme du collège.

Dans deux semaines, les collègues de lettres, de mathématiques et d'histoire géographie assureront les corrections du DNB dans des conditions qui, dans notre département, se sont de nouveau dégradées. Comment peut-on convoquer sur des centres de corrections si éloignés de leur lieu de rattachement administratif autant de professeurs ? Pourquoi des stagiaires sont-ils de nouveau convoqués pour les corrections d'examens contrairement à ce qui s'est toujours pratiqué et alors que les corps d'inspection recommandent de ne pas attribuer de classe à examen à ces collègues ?

Dans ce contexte de tensions sociales importantes dans nos professions, nous nous retrouvons aujourd'hui pour discuter des moyens de surveillance pour les collèges et les lycées du département.

Les personnels de surveillance et d'accompagnement sont indispensables à la réussite des élèves et au bon fonctionnement des établissements scolaires. Il y a quelque chose de paradoxal à voir et entendre le Ministère répéter son « engagement » dans la refondation de l'école et, d'autre part, refuser de dégager les crédits pour, au moins, maintenir le taux d'encadrement existant dans l'académie, dans le département au risque de fragiliser encore davantage des établissements déjà sous dotés et bousculés par les hausses des effectifs.

Les moyens alloués au Val d'Oise sont les mêmes que l'année précédente alors que les effectifs continuent de progresser significativement. Sur les trois dernières années, la détérioration donne le vertige : pour 2685 élèves en plus (+1580 pour cette seule année !!!), le Val d'Oise a perdu 58 emplois dans les établissements. Si nous tenons compte de la paupérisation fortement ressentie dans de nombreux quartiers de notre département et de ses répercussions sur les élèves, nous voyons combien la tâche des vies scolaires – et des enseignants – s'est compliquée. Une enveloppe constante des moyens de surveillance entraîne bien, au final, une nette dégradation de la situation de terrain.

La rentrée 2015 sera donc pire que la rentrée 2011

La seule réponse du Ministère est le recours grandissant aux contrats aidés, ce qui est inacceptable. Ces palliatifs ne peuvent masquer l'indigence de l'effort en direction des vies scolaires et ne permettent pas de faire face aux difficultés grandissantes des établissements. Par ailleurs, ils contribuent aussi à maintenir dans une certaine précarité un grand nombre de jeunes actifs.

Le SNES-FSU continue de dénoncer l'existence de statuts différents qui se multiplient dans les établissements et qui aboutissent à l'éclatement des missions, à la fragilisation des vies scolaires et à celle des personnels dont une grande partie est soumise de par la modalité de recrutement local, à des abus de pouvoir des chefs d'établissement.

A la rentrée 2015, les vies scolaires seront donc toujours le parent pauvre des établissements scolaires, témoin de la faible considération qui leur est apportée par le Ministère. Il est urgent que notre département soit doté à hauteur des besoins.

Pour conclure la FSU remercie les personnels des services de la DSDEN pour le travail qu'ils ont réalisé afin de permettre la tenue de cette instance.

Je vous remercie de votre attention.